

VERNANT' & Vous

Votre fil d'actus

SPECIAL **RENTREE**

Octobre 2023

N°7



ÉDITO

**Vernantaises,
Vernantais,**

L'automne s'est installé depuis maintenant plusieurs semaines. Les températures fraîches du matin laissent la place à la chaleur pour aborder en douceur la rentrée et oublier que l'été est bien terminé. L'été 2023 fut moins chaud que l'année dernière et contrairement à d'autres régions de France, nous avons été épargnés par des phénomènes climatiques désastreux.

Durant le mois de juin, nos aînés n'ont pas été oubliés, le service administratif de votre mairie leur a envoyé des courriers afin de leur rappeler les gestes importants à faire en période chaude. Ces derniers ont également tous été appelés par téléphone courant juillet pour prendre de leurs nouvelles.

Cette démarche fut très appréciée par nos anciens.

Dans un autre registre, il a fallu réaménager la crèche située sur le terrain du S.I.E.A., devenue, grâce aux travaux d'agrandissement, **un multi-accueil permettant d'accueillir maintenant dix-huit enfants.**

Notre fête du mois de juillet fut un réel succès, la diversité des animations et le feu d'artifice furent appréciés de tous.

Vous pourrez observer fin octobre **l'aménagement de la route de Vernoil avec la plantation d'arbustes**. Ces travaux avaient été décalés à une époque plus propice aux plantations.

Les premiers retours sont très positifs, nos cyclistes apprécient notre voie verte et se sentent en sécurité.

Malgré les aménagements pour réduire la vitesse, je suis parfois interpellé car des véhicules roulent encore trop vite ! La réponse qui me vient spontanément est la suivante « Que faire quand les gens ne respectent pas le code de la route? ».

Les travaux de réhabilitation de notre terrain multisports en City stade sont terminés.

Les deux dernières **maisons rue des Frères Champneuf** seront comme prévu livrées fin 2023.

Route de Mouliherne, les sept maisons Allée Beau Soleil réalisées par Saumur Habitat avancent bien. Les quatre autres en face du restaurant scolaire devraient également débiter prochainement.

Concernant **la rentrée scolaire**, ce sont **environ 180 enfants** qui ont fait leur retour dans nos écoles et pour certains au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire. Cette année, tous les postes des enseignants ont été pourvus pour nos deux écoles.

Á tous bon courage pour entamer la période automnale.

Bien à vous.

Le Maire, Thierry PAPOT

Commune de
VERNANTES



Suivez toute l'actualité sur le site vernantes.fr, Facebook : Vernant'&vous

"RÉTROSPECTIVE ÉTÉ 2023"

► URBANISME - VOIRIE - HABITAT

**INAUGURATION
SAMEDI 4 NOVEMBRE À 10H
DE LA ROUTE DE Vernoil**



VOIE CYCLABLE



CITY STADE



MAISONS FRÈRES CHAMPNEUF



LOGEMENTS SOCIAUX - ALLÉE BEAU SOLEIL



ÉCOLE PUBLIQUE EUGÈNE LIVET



92 élèves

et 5 classes à l'école Eugène Livet

Les élèves de l'école Eugène Livet de Vernantes ont fait leur rentrée... Ils ont été accueillis par une équipe au complet qui compte 7 enseignants (temps partiels, décharge de direction, enseignante spécialisée de l'UEE), 2 ATSEMs, une stagiaire, 2 éducatrices spécialisées et une employée municipale. Parmi les 5 classes, l'une d'elle accueille 6 enfants en situation de handicap de l'IME de Vernantes. Tout au long de l'année, l'équipe proposera de **multiples activités en lien avec les jeux olympiques et paralympiques** : sports, littérature de jeunesse, expression orale, arts visuels, éducation civique et morale... L'année s'annonce donc sportive, dans le bon sens du terme !

Sylviane BRAULT
Directrice

*A l'école Eugène Livet,
ça sera une année olympique !*



L'équipe de gauche à droite :

En haut : Aurélie GARREC-BEILLARD et Fabienne QUINVEROS (éducatrices spécialisées de l'UEE), Armelle BELNOU (employée municipale), Lionel Lesguer (professeur des GS/CP), Véronique FLÉCHEAU (ATSEM), Aurélie FOURNIER (professeur des CM1/CM2), Lilirose TIREL (Stagiaire MFR), Sébastien DOUAIRE (Complément de temps partiel et décharge de direction), Agnès CHBAB (professeur des TPS/PS/MS) et Mme BIZIOU (enseignante spécialisée UEE)

En bas : Sylviane BRAULT (professeur des CE1/CE2 et directrice de l'école) et Mme Virginie ISAR (ATSEM)

NOUS CONTACTER

*École Publique Eugène Livet
4, route de Blou - 49390 VERNANTES
02 41 51 50 56*

CENTRE MULTI-ACCUEIL



Après un an de travaux, les enfants accueillis à la Maison des Lutins ont pu découvrir une structure agrandie et rénovée. Depuis la rentrée d'août 2023, la micro-crèche s'est transformée en multi-accueil, la capacité d'accueil est désormais de 18 enfants. En plus de l'accueil régulier déjà existant, le passage en multi-accueil permet de recevoir des enfants en accueil occasionnel. Il s'agit d'accueillir des enfants de façon ponctuelle, permettant par exemple aux parents de se rendre à des rendez-vous ou de prendre du temps pour eux. Pour les enfants, il s'agit souvent d'une découverte de la vie en collectivité, ce qui participe à favoriser leur éveil et leur socialisation.

Les enfants sont accueillis par une équipe de sept professionnelles, composée d'aides petite enfance, auxiliaires de puériculture et d'une éducatrice de jeunes enfants.

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME



93 élèves ont fait leur rentrée, effectifs en hausse dus à un nombre important de petits frères et sœurs. **Le thème de l'année sera le bien-être, au sens large**, tant pour soi qu'envers les autres, en lien avec le sport, l'alimentation, le sommeil, le respect, la fraternité...

Les parrainages et l'élection des délégués vont se tenir bientôt.

Prochaines animations, en octobre, bibliothèque, semaine du goût, sortie à Angers au cirque, AG et concours de belote (le 8), marché de Noël au Château de Jalesnes le 2 décembre, carnaval des deux écoles, IME et EHPAD (13 février), piscine de mars à mai pour les GS jusqu'au CE2, journée EUDES avec l'accueil d'étudiants étrangers le 16 avril, bol de riz à Pâques pour finir par la kermesse le 22 juin.

Christine PAPOT
Chef d'Etablissement

Derrière : Véronique SETIN (enseignante en CM), Margaux MOLINIER (enseignante ASH - Adaptation scolaire et Scolarisation des Elèves Handicapés), Lauryne MIOSSEC (AESH - Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), Inès CARRE (apprentie Aide Educatrice en GS-CP)

Devant : Sophie CHARVET (suppléante le lundi sur la décharge du Chef d'Etablissement en GS-CP), Meggie HASTINGS (enseignante en PS-MS), Catherine PUY BOUVIER (enseignante en CE), Christine PAPOT (chef d'Etablissement et enseignante en GS-CP), Héléna DA SILVA (ASEM et agent d'entretien).



NOUS CONTACTER

École Notre-Dame
6 rue de Longué
49390 VERNANTES
02 41 51 53 02

"LA MAISON DES LUTINS"

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. À ce jour, la totalité des places en accueil régulier sont pourvues.

NOUS CONTACTER

Pour l'accueil occasionnel ou tout autre renseignement, vous pouvez prendre contact

au 02 41 52 56 57 ou par mail : multiaccueilvernantes@orange.fr.





ACCUEIL DE LOISIRS & ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'*accueil de loisirs a accueilli 110 enfants au cours des mois de juillet et d'août, avec une moyenne par jour de 43 enfants en juillet et 32 en août.*

L'équipe d'animation a proposé des thématiques chaque semaine, permettant aux enfants d'explorer plusieurs univers comme le camping, la nature, l'espace, les animaux, Astérix et Obélix...

Pour la seconde année consécutive des veillées ont été programmées les jeudis soir et une nuit campée (nuit sous tente au centre) a été proposée lors de notre semaine « camping ».

La grande nouveauté de cet été 2023 est le départ en camp d'été pour 14 enfants issus uniquement du centre de loisirs de Vernantes, à La Cornuaille, où les enfants ont participé à une semaine sur la thématique « Trappeur », un univers autour de la nature.

L'accueil périscolaire « La Grande Récré » a fait sa rentrée le lundi 4 septembre, nous accueillons chaque matin et soir plus de 35 enfants en moyenne. Comme l'année passée, nous souhaitons mettre en place un accompagnement aux devoirs : le lundi pour les niveaux CP-CE1, le jeudi pour les CE2-CM1. Mais nous recherchons 1 ou 2 personnes souhaitant s'investir bénévolement 1 à 2 heures par semaine afin d'intégrer l'encadrement de l'aide aux devoirs. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé(e).

L'accueil de loisirs « Les Petites Souris » a lancé son année le mercredi 6 septembre. Des thèmes sont proposés chaque semaine, mêlant activités manuelles, sportives, grands jeux, atelier cuisine, sorties ...

Les horaires sont identiques par rapport à l'année passée : de 9h à 17h00. Un accueil est mis en place le matin à partir de 7h15, et nous pouvons vous accueillir jusqu'à 18h45 le soir.

Pour cette rentrée 2023 nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de Chloé PLOQUIN, nouvelle



animatrice qui intègre l'équipe d'animation.

*Ombeline GASCOGNE,
Corinne DIGUET,
Mélodie MICHELOT,
Sylvie ALBERT,
Armelle BELNOU,
animatrices, et*

Geoffroy YVON, directeur, complète l'équipe pour cette année 2023-2024.

CONTACTEZ-NOUS

Pour toutes informations ou demandes :

Geoffroy YVON, Directeur du centre de loisirs

geoffroy.yvon@famillesrurales.org

ou acm.vernantes@famillesrurales.org

06 42 15 61 07

Route de Mouliherne, 49390 Vernantes



► COMMISSION JEUNESSE

"Super moment de partage, de rires, de convivialité."

Cet après-midi s'est clôturé par un goûter offert par la municipalité.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Au cours du 1^{er} semestre 2023, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes ont réalisé une **boîte à livres** qui se trouve depuis début juillet sur la place de l'église.

Vous pouvez y déposer

uniquement des livres, des BD en bon état !

Et les jeunes ont aussi rendu **visite le 8 juillet aux résidents de l'EHPAD des 2 clochers**. Après une visite de ce lieu, ils ont joué avec les résidents.



► COMMISSION CULTURELLE

Comme l'année dernière, la soirée d'été a eu lieu le 15 juillet 2023 au Parc de la Fligotière.



Parents, grands-parents, enfants ont pu applaudir le cirque Moreli. Et les enfants ont aussi pu profiter des structures gonflables.

Cette journée s'est poursuivie par une prestation de danse country par le groupe Bluegrass Barn Band.

Berthe et Perrin, Eric Roncali (Services traiteur.fr) nous ont régalé les papilles au cours de cette belle journée.

Pendant la soirée, Lady's be et le DJ Animaniac ont réussi à mettre l'ambiance. Enfin, la société Vernantaise « À la belle étoile » a tiré un beau feu d'artifice.

En 2024, ce sera le 13 juillet !

SOIRÉE D'ÉTÉ





L'EHPAD - REPAS DES FAMILLES

Vendredi 22 septembre dernier, l'EHPAD organisait son repas des familles. Cela a été l'occasion de réunir plus de 60 résidents et leurs familles, les agents (actifs et retraités) de l'EHPAD, les bénévoles de Clopin Clopant ainsi que les élus du C.C.A.S., Anne Laure BLIN, députée de la circonscription et Guy BERTIN, conseiller départemental pour un moment festif et convivial.

Nous étions donc plus de 250 personnes pour ce repas des familles qui avait une saveur particulière puisqu'en 2023 nous célébrions les 30 ans de la résidence. L'occasion de retracer son histoire, depuis sa construction jusqu'à aujourd'hui.

Nous avons vécu un déjeuner festif, agrémenté d'animations qui ont ravi l'assemblée.



CCAS - REPAS DES PLUS DE 70 ANS

À VOS AGENDAS ! C'est avec un immense plaisir que nous organisons cette année le Repas des plus de 70 ans qui se tiendra le :

SAMEDI 18 NOVEMBRE

à 12H00

**Salle des Fêtes de Vernantes,
Parc de la Fligotière**

Si vous et votre conjoint souhaitez y participer, le C.C.A.S., et la Municipalité seront très heureux de vous y accueillir et de partager cette agréable journée de convivialité.

**Coupon-réponse à remettre au Secrétariat de la Mairie
de Vernantes au plus tard le**

vendredi 03 novembre 2023

CAMPING DE LA GRANDE PÂTURE



"Bilan d'une première saison au camping de la Grande Pâture.

Arrivés en janvier pour nous installer, nous avons eu beaucoup de choses à faire pour commencer à rendre le camping attrayant...

Premièrement : l'installation des mobil-homes et la mise en place de l'accueil.

Après de nombreuses galères et de gros fous rires (installer des mobil-homes en hiver sous la pluie amène quantité de désagréments...) nous avons enfin réussi à tous les installer et à tous les raccorder ! Nous n'étions pas peu fiers !

Suite à cela, l'assemblage d'un abri de jardin en bois pour en faire notre accueil paraissait être une promenade de santé !

Le camping a pu ouvrir ses portes dans le courant du mois de mars pour accueillir les premiers campeurs.

Dans un second temps, il a fallu s'attaquer à la partie restauration... Les gros travaux pouvaient commencer !

Après l'arrivée de notre bungalow de chantier, il a fallu le vider entièrement pour l'équiper en cuisine professionnelle. Une sacrée aventure !

Les beaux jours arrivant, nous avons décidé d'ouvrir sous forme de buvette dans un premier temps. Nous avons préféré attendre d'être parfaitement prêts à vous faire à manger plutôt

que de faire les choses à la va-vite... Ce fut un week-end très agréable ! Beaucoup de gens ont joué le jeu et sont venus à notre rencontre !

Le mois suivant, nous avons enfin pu ouvrir la restauration. Nous avons été ravis de l'affluence de clients tout au long de l'été. Que ce soit les personnes des villages alentours ou les touristes, nous n'avons pas désempé.

Donc merci à vous tous d'avoir pris le temps de venir nous voir. Ce fut une première saison riche en émotions et en rencontres...

A très bientôt au camping.

Cassandra et Frédéric. "



SAISON DE PÊCHE 2023



Une bonne saison de pêche 2023 !

Les pêcheurs ont apprécié l'alevinage réalisé avec 400 kg de beaux gardons.

27 cartes à la saison et 607 cartes à la journée ont été vendues sur place par Christian Gros, régisseur des cartes.

Les pêcheurs sont unanimes, ils apprécient le cadre verdoyant du site et les tables mises à disposition.

Le fait de pouvoir stationner sur le lieu de pêche avec leur véhicule et le matériel de pêche, est un plus par rapport à d'autres sites.



LE GOURMET RESTAURANT-BAR

Situé en plein cœur de Vernantes, Le Gourmet Restaurant-Bar est heureux de vous accueillir à sa table.

Ouvert tous les jours du lundi au dimanche, Monsieur et Madame MARTINEAU vous accueillent chaleureusement les midis et soirs. Possibilité de service en continu.

Détendez-vous, aigüisez vos papilles avec leur cuisine traditionnelle, leurs spécialités Coucous et Tajine (autres spécialités sur commande), plats à emporter, planches apéro... réalisés avec passion.

Le Restaurant-Bar le Gourmet se situe 7 route de Saumur à Vernantes.

L'établissement complètement rénové, renferme une salle de restaurant et une terrasse privée permettant de partager des moments conviviaux tels que des repas de familles et des réceptions.

*Le Gourmet Restaurant-Bar
7, route de Saumur
Tél : 06 18 74 30 97
legourmetassia@gmail.com*



▶ URBANISME – PERMIS DE CONSTRUIRE – DEMANDE AUTORISATION TRAVAUX



Pensez à déclarer vos travaux tels qu'ils soient en Mairie.

Le service urbanisme est seul compétant pour délivrer une autorisation pour vos travaux. Le type de demande varie en fonction de la nature du projet, mais aussi de la localisation de la parcelle.

Avant d'envisager des travaux, nous vous conseillons de faire une demande de certificat d'urbanisme pour obtenir toutes les informations relatives au terrain.

Parmi les autorisations pouvant être délivrées par le service urbanisme, on trouve :

DÉMARCHES	Type de travaux	Délai d'instruction	Durée de validité
Déclaration Préalable (DP) Formulaire CERFA n° 13404*09	Piscines (bassin < 100 m ²) – Serres – Clôtures – Auvents – Changements de portes et fenêtres – Création d'ouvertures – Changement de destination sans travaux – Divisions foncières – Abris de jardins – Extensions et agrandissement (< à 20m ²)	1 mois (2 mois si Périmètre des Monuments Historiques)	3 ans
Permis de Construire (PC) Formulaire CERFA n° 13409*10	Piscines (bassin > 100m ²) – Constructions neuves – Extensions et agrandissements de (plus de 20 m ²) – Auvents – Restauration d'habitation – Changement de destination avec travaux	2 mois (3 mois si Périmètre des Monuments Historiques)	3 ans
Permis d'Aménager (PA) Formulaire CERFA n° 88065*10 ou n° 13409*10	Lotissements – Aménagement d'un terrain de camping – Création ou agrandissement d'un parc résidentiel de loisirs	3 mois (4 mois si Périmètre des Monuments Historiques)	3 ans

LE SAVOIR-ÊTRE : VIVRE À VERNANTES EN TOUTE CONVIVIALITÉ

Redoublons de vigilance... et respectons les règles émanant du code civil, de la préfecture et du règlement sanitaire départemental.



• Chacun d'entre nous est **responsable du nettoyage** et de

l'entretien du trottoir et caniveau devant la porte de chez lui, et doit veiller à ce que rien n'empêche la circulation ou ne constitue un potentiel danger.

De même, les plantations (arbres, haies) ainsi que les herbes hautes doivent être taillées afin de garantir une bonne visibilité.

• **Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers en dehors

de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils

susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables **de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**,
- les samedis **de 9h à 12h00 et de 15h00 à 19h00**,
- les dimanches et jours fériés **de 10h00 à 12h00**.

• **Le brûlage des déchets verts est interdit à l'air libre** : les tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage, peuvent être apportés en déchèterie, broyées ou compostés.



• **Ramassez les crottes de votre animal de compagnie** sur les trottoirs et les espaces verts de la commune, lors de vos



promenades. Un geste citoyen et écocitoyen. Nous vous rappelons que des sacs sont à disposition à plusieurs endroits sur notre commune.

• **Abandon d'animaux et troubles du voisinage**



La commune est de plus en plus confrontée à des abandons d'animaux et à des signalements émanant du voisinage alerté

par des aboiements intempestifs, des chats en divagation.

Aussi, face à ce fléau, nous vous rappelons en tant que propriétaire d'animal domestique que vous êtes soumis à des obligations et que vous êtes responsable. Vous vous engagez à ce que votre animal de compagnie ne cause aucun trouble de voisinage.

Nous vous rappelons que votre responsabilité est directement engagée si votre animal vient à causer des dégâts matériels ou si la tranquillité de vos voisins n'est pas respectée du fait de ses bruits ou aboiements répétés, par exemple.

Aussi et en cas de non-respect de ses obligations, vous pouvez être condamné à verser des dommages et intérêts aux victimes de ces troubles. Si vous êtes locataires votre contrat peut également être résilié pour non-respect du règlement de copropriété.

Tous ces conseils paraissent évidents, il est donc temps de les appliquer pour que notre commune reste agréable à vivre.

STATIONNEMENT DE VOTRE VÉHICULE

Civisme et bon sens commun :

Lorsque vous garez votre véhicule, soyez attentif à la durée maximale de stationnement sous peine d'ennuis.



En effet, il existe un risque de mise en fourrière.

Voici les règles à connaître :

Selon l'article R. 417-12 du Code de la route, la **durée maximale** de stationnement sur la voie publique ou ses dépendances est de **7 jours**. Ce texte est applicable à **tous les véhicules**, que ce soient les voitures, les poids lourds ou encore les scooters et les motos.

Passé 7 jours, le stationnement est considéré comme abusif. Il s'agit d'une contravention de 2^{ème} classe passible d'une amende forfaitaire de 35 € susceptible d'être majorée à 75 €. Mais ce n'est pas tout, car le risque de mise en fourrière est également encouru.



Enfin, nous vous rappelons que, les mercredis matin et le 3^{ème} dimanche de chaque mois, le stationnement est interdit sur le parking de la Mairie-Église pour cause de marché et marché des producteurs de 7h00 à 13h00.

DEMANDE CARTE D'IDENTITÉ/PASSEPORT



Carte d'identité

Passport

Justificatifs

Prédemande sur internet

Suivi

Délai de fabrication

Démarches

Passeport.ants.gouv.fr

Les cartes d'identité et passeports ne sont pas délivrés par la Mairie de Vernantes.

Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport, il est nécessaire d'établir une pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> avant de vous adresser à une Mairie équipée de Station Biométrique.

Pour votre information, vous pouvez consulter le site <https://www.service-public.fr> où vous disposez de fiches pratiques détaillées, avant d'effectuer votre pré-demande.

Important : Il est nécessaire de prendre rendez-vous avant de vous déplacer.

Vous pouvez choisir une des 30 communes équipées en Maine-et-Loire (ou dans un autre département), dont les plus proches sont :

- Angers (02.41.05.40.00)
- Allonnes Maison France Services (02.52.60.09.65)
- Avrillé (02.41.37.41.00)
- Andard (02.41.54.34.66)
- Baugé (02.41.84.12.12)
- Beaucouzé (02.41.48.00.53)
- Beaufort-en-Vallée (02.41.79.74.60)
- Beaupréau (02.41.71.76.60)
- Brissac Loire Aubance (02.41.91.74.00)

- Candé (02.41.92.73.36)
- Chalonnes-sur-Loire (02.41.74.10.81)
- Châteauneuf-sur-Sarthe (02.41.96.15.20)
- Chemillé (02.41.30.74.79)
- Cholet (02.72.77.20.00)
- Doué-la-Fontaine (02.41.83.11.83)
- Le Lion-d'Angers (02.41.95.30.16)
- Le Louroux-Béconnais (02.41.77.41.87)
- Les Ponts-de-Cé (02.41.79.75.75)
- Montreuil-Bellay (en ligne uniquement : <https://www.ville-montreuil-bellay.fr/demarches/vos-formalites-administratives/carte-nationale-identite-passeport>)
- Noyant (02.41.89.50.29)
- Pouancé (02.41.92.41.08)
- Saint André de la Marche (02.41.28.49.90)
- Saint-Barthélemy-d'Anjou (02.41.96.12.80)
- Saint-Florent-le-Vieil (02.41.72.50.39)
- Saumur (02.41.83.30.00)
- Segré (02.41.92.17.83)
- Seiches-sur-le-Loir (02.41.76.20.37)
- Thouarcé (02.41.54.14.36)
- Trélazé (02.41.33.74.74)
- Vihiers (02.41.75.80.60)

Pour toute information, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil de la Mairie de Vernantes qui vous accompagnera dans votre démarche.



CIMETIÈRE

RENOUVELLEMENT DE CONCESSION

Au moment de la Toussaint, pensez au renouvellement de concession de vos ou votre défunt(s).

Pour cela, nous vous invitons à vous rapprocher du service cimetière de la Mairie de Vernantes.



NOUS CONTACTER

Mairie de Vernantes
49390 VERNANTES

Tél : 02 41 51 50 12

mairie@vernantes.fr
www.vernantes.fr



HORAIRE :

Lundi, mardi et jeudi :
8h45 à 12h15

Mercredi :
9h00 à 12h30
et 14h00 à 17h30

Vendredi :
8h45 à 12h15
et 14h00 à 17h30